Image not found or type unknown

Résiliation contrat marine

Par **Cloinvitro**, le **28/02/2017** à **22:46**

Bonsoir,
Je suis militaire avec un contrat de 10 ans, toutefois j'ai su aujourd'hui que j'étais inapte à l'embarquement et la spécialité définitivement est ce que de ce fait je peux quitter l'institution sans leur devoir de l'argent ?

Par **morobar**, le **01/03/2017** à **07:23**

Bonjour,
Vous pouvez surtout lire votre contrat et vous ouvrir à votre hiérarchie de votre désir de mettre fin à celui-ci, en indiquant les raisons évoquées, qui peuvent permettre la prospérité de votre demande.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés